

DEPARTEMENT de la
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice:	13
Présents:	11
Votants:	13

L'an Deux Mil Vingt et un
Le Huit avril à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude
GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 30/03/2021.

**Objet : Remplacement de
Deux représentants au
Conseil d'Administration
du centre Communal
d'Action Sociale**

**PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS.
CARLES. CHEFTEL. GROS.
Messieurs GARAUD. DUFOUR PELFORT.
GALEA. GARCIA. MAURETTE.
ABSENTS EXCUSES : M. CONCATO. RADJA
PROCURATIONS : M. CONCATO a donné procuration
à M.PELFORT
M. RADJA a donné procuration à M. DUFOUR.**

Madame Dominique ALAMINOS a été élue secrétaire de séance.

Le nombre de représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal et Social a été fixé par le Conseil Municipal (délibération 2020.19).

Vu le courrier reçu le 26 mars 2021 par lequel Monsieur HERRERA Michel-Ange fait part de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal et le courrier de Madame BERTIN Stéphanie reçu le 7 avril 2021, elle aussi démissionnaire.

Considérant que Monsieur HERRERA et Mme BERTIN avaient été désignés pour siéger au conseil d'administration du C.C.A.S. il convient de procéder à l'élection de deux nouveaux membres élus parmi le conseil municipal. Ce scrutin de liste, a lieu à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Monsieur le Maire donne lecture des articles de la loi N° 95.116 du 4 février 1995 et des décrets n° 95.562 du 6 mai 1995 et 2000-6 du 4 janvier 2000 relatifs aux Centre Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale.

Monsieur Jean Louis PELFORT et Mme GROS se sont portés candidats. Leur candidature constituera la liste 1.

Le dépouillement du vote a commencé à 22 heures. Il a donné les résultats ici après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne13
- Bulletins blancs ou Nuls..... 0
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés 13
- Quotient électoral 7
Ont obtenu : Liste 1:13 Voix
- Nombre de mandats (nombre de voix) obtenus par quotient
électoral..... 2

TOTAL DES MANDATS ATTRIBUES : 2 Nombre de mandats restant à pourvoir : 0

Monsieur Jean Louis PELFORT et Mme GROS ont accepté leur mandat et ont été proclamés délégué(e)s.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous Préfecture le 13 Avril.2021
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois, an susdits.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

En Mairie, le 08 Avril 2021
Le Maire, J.C.GARAUD

